

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde
à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad
le Messager de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté
de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°973

Discours du vendredi 18 mai 2018 correspondant au 2 *Ramadan* 1439 de l'Hégire

Que convient-il qu'un croyant fasse durant ses journées de Ramadan ?

La louange est à Allah, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous demandons Son pardon et nous nous repentons à Lui. Nous demandons que Allah nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises actions. Celui que Allah guide, nul ne peut l'égarer ; et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, ni de ressemblant ni de semblable, ni d'équivalent ni d'égal.

Et je témoigne que notre Maître, notre bien-aimé, notre éminent guide, celui qui nous réjouit le cœur, notre Maître Mouhammad est Son esclave et Son messenger, Son bien-aimé et celui qu'Il a élu, celui que Allah a envoyé en tant que miséricorde pour les gens, en tant que guide annonciateur de bonnes nouvelles et avertisseur d'un châtement. Il a parfaitement transmis le message, il s'est acquitté de ce qui lui a été confié, il a donné le conseil à la communauté et a fourni son effort, un véritable effort, dans la voie que Allah agréée. Que Dieu le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué chacun de Ses prophètes.

Ô Allah, honore et élève davantage en degrés notre maître Mouhammad ainsi que la famille de notre maître Mouhammad comme Tu as honoré et élevé davantage en degrés et préservé de ce qu'il craint pour sa communauté notre maître Ibrahim ainsi que la famille de notre maître Ibrahim. Et accorde Tes bénédictions à notre maître Mouhammad ainsi qu'à la famille de notre maître Mouhammad comme Tu as accordé Tes bénédictions à notre maître Ibrahim ainsi qu'à la famille de notre maître Ibrahim. Certes Tu es Celui Qui mérite les louanges, *Al-Hamid*, Celui Qui est glorifié, *Al-Majid*.

Esclaves de Allah, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de Allah *Al-^Aliyy*, *Al-Qadir*, Celui Qui dit dans un verset explicite de Son Livre :

﴿ أَمَّنْ هُوَ قَائِمٌ عَائِئًا اللَّيْلِ سَاجِدًا وَقَائِمًا يَحْذَرُ الْآخِرَةَ وَيَرْجُوا رَحْمَةَ رَبِّهِ قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَالَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ إِنَّمَا يَتَذَكَّرُ أُولُو الْأَلْبَابِ ﴿٩﴾ ﴾

[sourat Az-Zoumar / 9] ('amman houwa qanitoune 'ana' a l-layli sajjidan waqa' iman yahdharou l-'akhirata wayarjou rahmata rabbihi qoul hal yastawi l-ladhina ya^lamouna wal-ladhina la ya^lamouna 'innama yatadhakkarou 'oulou l-'albab) ce qui signifie : « **Est-ce que celui qui implore pendant toute la nuit prosterné ou debout craignant l'au-delà et espérant la miséricorde de son Seigneur [serait comme ceux qui adorent autre que Allah] ? Dis : sont-ils équivalents ceux qui ont la connaissance et ceux qui ne l'ont pas ? Seuls ceux qui utilisent correctement leur raison s'en rappellent.** »

Esclaves de Allah, voici qu'est revenu à nous le mois de Ramadan, le mois de l'ascèse et de l'éducation de l'âme, le mois du repentir et de la purification de l'âme, le mois de la récitation du Qour'an, des veillées en prières et de la multiplication des actes de bien. Alors, esclave de Allah, empresses-toi d'occuper tes journées et tes souffles à obéir à Allah. Car celui qui n'occupe pas son temps libre par ce qui lui incombe d'accomplir et par ce qui sera en sa faveur au Jour dernier, l'oisiveté l'incitera à faire ce qui ne sera pas en sa faveur. Dis-toi : je ne vais pas laisser ce mois passer sans en profiter, sans y accomplir du bien.

Ainsi à l'aube, tu peux commencer ta journée par l'évocation de Allah en disant :

((بِسْمِ اللَّهِ الَّذِي لَا يَضُرُّ مَعَ اسْمِهِ شَيْءٌ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي السَّمَاءِ وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ))

(bismi l-Lahi l-ladhi la yadourrou ma^a smihi chay'oun fi l-'ardi wala fi s-sama'i wahouwa s-Sami^ou l-^Alim)

Dis cela trois fois, matin et soir. En effet, il est parvenu de notre bien-aimé Mouhammad salla l-Lahou ^alayhi wasallam que celui qui le répète trois fois, rien ne lui nuira. Ensuite reprend, mon frère dans la voie que Allah agréa, la récitation de tes évocations habituelles de protection (*tahsin*) matin et soir, les invocations de protection qui sont parvenues du Messager de Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam. Si Allah le veut, Allah repoussera de toi la nuisance des humains et des *jinn*.

Ensuite, empresses-toi de faire la prière du soubh en assemblée. Il est ainsi parvenu du Messager de Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam :

((مَنْ صَلَّى الْعِشَاءَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا قَامَ نِصْفَ اللَّيْلِ وَمَنْ صَلَّى الصُّبْحَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا صَلَّى اللَّيْلَ كُلَّهُ))

[rapporté par Mouslim] (man salla l-^icha'a fi jama^atin faka'annama qama nisfa l-layli waman salla s-soubha fi jama^atin faka'annama salla l-layla koullah) ce qui signifie « **Celui qui accomplit la prière du ^Icha' en assemblée est comme celui qui a veillé la moitié de la nuit en prières [surrogatoires]. Et celui qui accomplit la prière du soubh en assemblée est comme celui qui a veillé toute la nuit en prières [surrogatoires].** » Sois de ceux qui participent au cours de récitation de Qour'an matinal, car Ramadan est le mois du Qour'an. Et assiste aux assemblées de science sur le minimum indispensable de la religion qui sont tenues par les gens de science et dignes de confiance. Il est parvenu dans les *Sounan* de Ibnou Majah que Abou Dharr rapporte que le Messager de Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam lui a dit :

((يَا أَبَا ذَرٍّ لَأَنْ تَغْدُوَ فَتَتَعَلَّمَ آيَةً مِنْ كِتَابِ اللَّهِ خَيْرٌ لَكَ مِنْ أَنْ تُصَلِّيَ مِائَةَ رَكْعَةٍ وَلَأَنْ تَغْدُوَ فَتَتَعَلَّمَ أَبَا مِنْ الْعِلْمِ خَيْرٌ لَكَ مِنْ أَنْ تُصَلِّيَ أَلْفَ رَكْعَةٍ))

(yā Abā Dharr la'an taghdouwa fatata'allama 'ayatan min kitābi l-Lāhi khayroun laka min 'an touṣalliya mi'ata raka'ah wala'an taghdouwa fatata'allam baban mina l-'ilmi khayroun laka min 'an touṣalliya 'alfa raka'ah) ce qui signifie : « **Ô Abou Dharr, si tu te déplaces au matin et que tu apprends une ayah du Qour'an, cela vaut mieux pour toi que d'accomplir cent rak'ah** [surrogatoires]. **Et si tu te déplaces au matin et que tu apprends un chapitre de science, cela vaut mieux pour toi que d'accomplir mille rak'ah** [surrogatoires]. » Ne rate donc pas cet immense bien surtout dans ce mois éminent, surtout dans ce mois émérite.

Après cela, si tu vas accomplir des tâches et des besognes du bas monde, alors veille à ce que ton travail soit accompli avec une bonne intention pour que tu en tires des récompenses et afin que ces respirations ne soient pas gaspillées. Également, fais preuve de piété à l'égard de *Allah* dans ton travail. Ne mens pas, ne trompe pas. Prends pour exemple la parole de la meilleure des créatures et de l'élus du Créateur, notre maître *Mouhammad ṣalla l-Lāhou ^alayhi wasallam*, qui a dit :

((الصِّيَامُ جُنَّةٌ فَإِذَا صَامَ أَحَدُكُمْ فَلَا يَرُفُثْ وَلَا يَجْهَلْ وَإِنْ أَمْرٌ قَاتَلَهُ أَوْ شَاتَمَهُ فَلْيَقُلْ إِنِّي صَائِمٌ
إِنِّي صَائِمٌ))

[rapporté par *Malik* dans le *Mouwatta'*] (as-siyamou jounnah, fa'idha sama 'ahadoukoum fala yarfourth wala yajhal wa'ini mrou'oun qatalahou 'aw chatamahou falyaqoul : 'inni sa'im, 'inni sa'im) ce qui signifie : « **Le jeûne est une protection. Lorsque l'un d'entre vous fait le jeûne, qu'il ne commette pas de grand péché, qu'il ne fasse pas preuve d'injustice envers les gens. Et si quelqu'un le provoque ou l'insulte, qu'il dise : je suis en train de jeûner, je suis en train de jeûner.** »

Voilà les caractères que le Messager de *Allah ṣalla l-Lāhou ^alayhi wasallam* nous a ordonné d'avoir. Alors, attache-toi à ces bons caractères. En effet, pendant le mois de *Ramadan*, les portes des jardins du Paradis sont ouvertes, les portes des fournaises de l'enfer sont fermées et les grands diables (*chaytan*) sont enchaînés. Alors sois sur tes gardes et garde toi bien d'insulter, d'injurier et de maudire les musulmans, sous prétexte que tu es en train de jeûner. Fais preuve de piété à l'égard de *Allah*, ô toi esclave de *Allah*. Certes, c'est par l'obéissance à *Allah* que les moments que tu passeras seront agréables, que *Allah* te facilitera les difficultés de la faim et de la soif et que les heures s'écouleront sans que tu ne t'en aperçoives.

Lorsque le temps de la prière du *Asr* entre, alors veille à emmener quelqu'un avec toi assister à une assemblée de bien pour que ta récompense augmente et que ta rétribution soit plus éminente. Va avec ton voisin, avec ton ami, avec ton fils pour accomplir la prière du *Asr* à la mosquée. Ensuite, laisse ton cœur et tes oreilles se réjouir par le cours de science qui est donné par des gens qui ont pris la connaissance par transmission orale et qui sont dignes de confiance. Et ce, afin que tu saches comment obéir à *Allah* et pour prendre dans cette résidence vouée à l'anéantissement de quoi bâtir ta résidence qui n'aura pas de fin.

Après le cours, retourne chez toi et enseigne à ta femme ce que tu as appris. Le Messager de *Allah ṣalla l-Lāhou ^alayhi wasallam* a dit dans un *hadith* rapporté par *Al-Boukhariyy* :

((بَلِّغُوا عَنِّي وَلَوْ آيَةً))

(*balighou ^ani walaw 'ayah*) ce qui signifie : « **Transmettez de moi, ne serait-ce qu'une 'ayah.** »

Et si quelqu'un de ta famille a besoin d'aide, empresse-toi de répondre à son appel. Sois une aide pour eux, et va vers eux avec le sourire ainsi que une belle parole ; soulage-les de la fatigue éprouvante par des paroles douces. Rappelle-toi la parole du Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

((خَيْرُكُمْ خَيْرُكُمْ لِأَهْلِهِ أَي لِرِزْوَجَتِهِ وَأَنَا خَيْرُكُمْ لِأَهْلِهِ))

[rapporté par *Ibnou Hibban* et autres] (*khiyaroukoum khayroukoum li'ahlihī -'ay lizawjatihī- wa'ana khayroukoum li'ahlih*) ce qui signifie : « **Font partie des meilleurs d'entre vous ceux qui sont les meilleurs envers leur épouse et je suis le meilleur d'entre vous avec son épouse.** »

Mon frère musulman, combien c'est agréable d'envoyer une part de ta nourriture et de ta boisson à ton voisin nécessiteux ou à un quelqu'un dans le besoin que tu connais. Tu l'honores par recherche de l'agrément de *Allah*. Tu donnes de quoi rompre le jeûne à un jeûneur qui n'a pas de quoi rompre son jeûne, tu gagneras la récompense que le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a promise :

((مَنْ فَطَرَ صَائِمًا كَانَ لَهُ مِثْلُ أَجْرِهِ غَيْرَ أَنَّهُ لَا يَنْقُصُ مِنْ أَجْرِ الصَّائِمِ شَيْئًا))

[rapporté par *At-Tirmidhiyy*] (*man fattara sa'iman kana lahū mithlou 'ajrihi ghayra 'annahou la yanqousou min 'ajri s-sa'imi chay'a*) ce qui signifie : « **Celui qui donne de quoi rompre son jeûne à un jeûneur aura une récompense comparable à la récompense du jeûneur sans qu'il ne diminue en rien la récompense du jeûneur.** » C'est-à-dire qu'il aura une récompense semblable à la récompense du jeûneur mais qui ne sera pas totalement égale de tous les points de vue. En effet, celui qui a jeûné le mois de *Ramadan* accomplit une obligation. Quant à celui qui lui a donné de quoi rompre le jeûne, il a fait un acte surrogatoire. Et l'acte surrogatoire n'est pas équivalent à l'acte obligatoire. Le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit dans un *hadith qoudsiyy* :

((قَالَ اللَّهُ عَزَّ وَجَلَّ وَمَا تَقَرَّبَ إِلَيَّ عَبْدِي بِشَيْءٍ أَحَبَّ إِلَيَّ مِمَّا افْتَرَضْتُ عَلَيْهِ))

(*qala l-Lahou ^azza wajalla wama taqarraba 'ilayya ^abdi bichay'in 'ahabba 'ilayya mimma ftaradtou ^alayh*) qui signifie : « **Allah ^azza wajalla dit : "Il n'y a pas une chose par laquelle Mon esclave se rapproche plus de l'obtention de Mon agrément qu'en accomplissant ce que J'ai rendu obligatoire sur lui."** »

Enfin, mon frère jeûneur, quand tu as su que le temps du *maghrib* est bien entré après avoir observé le coucher du soleil, ou après avoir entendu un homme chargé de faire l'appel à la prière, un *mou'adh-dhin* digne de confiance qui se base sur l'observation pour faire l'appel, alors empresse-toi de rompre le jeûne en raison du *hadith* :

((لَا يَزَالُ النَّاسُ بِخَيْرٍ مَا عَجَّلُوا الْفِطْرَ))

(*la yazalou n-naçou bikhayrin ma ^ajjalou l-fitr*) qui signifie : « **Les gens restent dans le bien tant qu'ils s'empressent à rompre le jeûne.** »

et dis :

((اللَّهُمَّ لَكَ صُمْتُ وَعَلَى رِزْقِكَ أَفْطَرْتُ ذَهَبَ الظَّمَا وَابْتَلَّتِ الْعُرُوقُ وَثَبَتَ الْأَجْرُ إِنْ شَاءَ اللَّهُ))

(*Allahoumma laka soumtou wa^ala rizqika 'aftart; dhahaba dh-dhama'ou wabtallati l-^ourouq, wathabata l-'ajrou 'in cha'a l-Lah*) ce qui signifie : « **Ô Allah, c'est par recherche de Ton agrément**

que j'ai jeûné et c'est avec la nourriture que Tu m'as accordée comme subsistance que je romps le jeûne. La soif est partie, les veines se sont irriguées et la récompense est confirmée, si Allah le veut. »

Et romps le jeûne avec des dattes. Si tu ne trouves pas de dattes, alors prends de l'eau. Il a été rapporté par *At-Tirmidhiyy* du Messager de Allah *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

((إِذَا أَفْطَرَ أَحَدُكُمْ فَلْيُفْطِرْ عَلَى تَمْرٍ فَإِنَّهُ بَرَكَةٌ فَمَنْ لَمْ يَجِدْ فَلْيُفْطِرْ عَلَى مَاءٍ فَإِنَّهُ طَهُورٌ))

(*'idha* 'aftara 'ahadoukoum falyouftir ^ala tamrin fa'innahou barakah faman lam yajid falyouftir ^ala ma'in fa'innahou tahour) ce qui signifie : **« Lorsque l'un d'entre vous rompt le jeûne, qu'il rompe avec des dattes parce qu'elles sont bénies. S'il n'en trouve pas, alors qu'il prenne de l'eau car elle est purificatrice. »**

Ensuite mon frère jeûneur, lève-toi pour accomplir la prière du *Maghrib*. Après avoir terminé ta rupture du jeûne, rends-toi avec résolution et entrain à la mosquée pour accomplir la prière du *^Icha'* et les prières surérogatoires de *Ramadan*. Garde-toi de perdre ton temps en regardant la télévision, en zappant d'une chaîne à l'autre pour prolonger tes veillées sans aucun profit et retarder l'heure de ton réveil. Va plutôt te coucher après la prière du *Tarawih* et dis :

((اللَّهُمَّ بِاسْمِكَ أَمُوتُ وَأَحْيَا))

(*Allahoumma bismika 'amoutou wa'ahya*) ce qui signifie : **« Ô Allah, c'est Toi qui me fait mourir et qui me fait revivre »** ceci, afin d'avoir la force de te lever avant l'aube pour accomplir des prières surérogatoires de nuit et pour réciter le *Qour'an*. Après cela, accomplis ton *souhour*. En effet,

((فَإِنَّ فِي السَّحُورِ بَرَكَةً))

(*fa'inna fis-sahouri barakah*) ce qui signifie : **« Il y a certes une bénédiction dans le *sahour* »** selon un *hadith* rapporté par *Al-Boukhariyy* du Véridique qui a reçu la révélation véridique.

Ici je vous rappelle l'une des obligations du jeûne qui est d'avoir présente l'intention de jeûner pendant la nuit avant l'aube, en disant par exemple dans ton cœur : **« Je jeûne la journée de demain au titre de l'obligation du mois de Ramadan de cette année par acte de foi et par recherche des récompenses de la part de Allah ta^ala. »**

Mon frère, sache qu'il est possible que chaque nuit de *Ramadan* soit la nuit du *Qadr*. Alors, multiplie les prières et les évocations chaque nuit ; et surtout pendant les dix dernières nuits du mois de *Ramadan*. Car, l'adoration accomplie durant la nuit du *Qadr* vaut mieux que l'adoration accomplie pendant mille mois.

Ne fais pas en sorte que *Ramadan* soit une période consacrée à rechercher le superflu, la variété des plats et l'abondance de la nourriture. En effet le Messager de Allah *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit à certains de ses compagnons :

((إِيَّاكَ وَالتَّنَعُّمَ فَإِنَّ عِبَادَ اللَّهِ لَيَسُؤُوا بِالْمُتَنَعِّمِينَ))

(*'iyyaka wat-tana^ouma fa'inna ^ibada l-Lahi layçou bil-moutana^imin*) ce qui signifie : **« Garde toi bien du superflu, car les esclaves de Allah vertueux ne sont pas ceux qui recherchent le superflu. »**

Enfin, prends bien garde de perdre ton temps dans les lieux de loisirs, dans les péchés et ce qui ne comporte pas de bien, comme de passer ton temps devant la télévision. Évite-cela et donne

aussi ce conseil aux autres. Va plutôt rendre visite à tes proches parents. Entretiens les relations avec eux, car ce sera une provision pour l'au-delà.

Ô *Allah*, aide-nous à veiller en prières surérogatoires, à jeûner et à entretenir les relations avec les proches parents par le degré de *Mouhammad*, lui qui était protégé de la chaleur du soleil par un nuage.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.